



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU MERCREDI 28 DECEMBRE 2016



■ François Fillon en tête, moult politiques estiment qu'il faudrait jusqu'à 500.000 fonctionnaires en moins sur les 3,8 millions actuels ■ Pour Xavier Timbeau, directeur de l'OFCE, c'est prendre le problème à l'envers.

Trop de fonctionnaires ? «La question n'est pas là»

2016
Paroles d'expert
2017

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

On les a accusés pendant des lustres de ne pas en faire lourd. Les voici maintenant de plus en plus suspectés d'être beaucoup trop nombreux. Plus que jamais en ces temps d'austérité, les fonctionnaires sont dans le collimateur des politiques. Cibles tout indiquées dans une France qui cherche la productivité et les économies à tout va.

Mais si la variable d'ajustement, érigée en remède miracle par la droite et même par le gouvernement en place, n'était qu'un leurre? Et si la promesse de réduire le déficit budgétaire passait par d'autres mesures, certes moins faciles mais autrement plus efficaces? Entretien avec Xavier Timbeau, directeur principal de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE).

Y a-t-il vraiment trop de fonctionnaires en France?

Xavier Timbeau. Je ne pense pas que la question se pose en ces termes. La question n'est pas là. Plus qu'en fonctionnaires, je pense qu'il faut raisonner en terme d'emplois non marchands, les fonctionnaires n'en constituant qu'une part, certes très importante. On peut toujours se demander s'il y a trop de personnes sous ce statut avant tout très protecteur en cela qu'il



Xavier Timbeau juge «démagogiques et électoralistes» les discours politiques visant à frapper la Fonction publique.

Repro CL

comme les médias, à décrédibiliser l'image des fonctionnaires?

Oui je le pense. C'est une grave erreur d'analyse que de considérer que les fonctionnaires ne servent à rien. Évidemment, il y a toujours dans le lot, mais comme dans tout système, des brebis galeuses, sauf que ce n'est pas la règle, loin s'en faut. L'utilisation de ces mauvais exemples dont on ne parle pas beaucoup ailleurs véhicule une image déplorable qui démotive: c'est contre-productif.

Évidemment, l'apport d'un fonctionnaire n'est pas quantifiable, pas aussi perceptible que les répercussions directes du secteur marchand. On peut se faire une idée de la recette que collecte une serveuse dans un bar, mais il est plus difficile de mesurer les répercussions d'un cours dispensé par un prof. Mais si l'on y réfléchit, qu'est-ce qui est plus stratégique, plus décisif pour l'avenir? L'Éducation ou les cafés que l'on sert?

Les serveurs de la Fonction publique sont-ils selon vous mal répartis?

On ne peut pas vraiment le dire. La plupart des effectifs sont concentrés dans les secteurs hospitalier et éducatif: je ne crois pas qu'il y ait trop de postes! Il y a eu par ailleurs des redéploiements dans la Fonction publique centrale ces dernières années mais avec des effets pervers: on a perdu des moyens de

La Charente plus ou moins bien lotie que la région

Les chiffres commencent à dater mais constituent toujours une référence pour l'Insee. L'institut a recensé 29.100 agents de la Fonction publique dans le département au 31 décembre 2013. Et la part des fonctionnaires et agents divers pèse en Charente plus ou moins que dans la Nouvelle-Aquitaine. «Près de la moitié d'entre eux, détaille l'organisme dans sa publication «Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine» parue en avril dernier, relèvent de l'Éducation nationale (48,3% contre 53,9% en ALPC) mais le département se distingue par le poids des effectifs dans la Défense (28,3% contre 12,9% en ALPC) avec notamment le 1^{er} Régiment d'infanterie de marine à Angoulême et la base aérienne de Cognac-Chateaubernard».

La revue souligne encore qu'«avec 37,1% des effectifs, la Fonction publique territoriale pèse un peu plus en Charente qu'en moyenne en ALPC (36,2 %). Comme en région, les trois quarts des effectifs relèvent d'organismes communaux.»

La Fonction publique hospitalière semble en revanche moins bien pourvue puisqu'elle «rassemble 21,6% de l'emploi public, contre 22,5% en région».

garantit un emploi pour une carrière, et s'il ne faudrait pas, par exemple, davantage de contractuels dans cette masse de servants de la Fonction publique. Dans certains pays comme la Finlande, les fonctionnaires représentent 100% des emplois non marchands. Dans d'autres, comme l'Allemagne, il y a moins de fonctionnaires qu'en France mais le secteur non marchand est sensiblement identique. Ce n'est pas le fond du sujet. L'enjeu ne porte pas

sur la quantité mais sur la qualité de la Fonction publique.

Prôner des coupes massives comme François Fillon ou d'autres, serait donc inefficace? Parfaitement, oui, et c'est surtout une grave et forte erreur. Le système le plus économe n'est pas le plus efficace. La vraie question à se poser, c'est «comment faire mieux avec autant de monde?». Le débat porte sur le fond plus que sur la forme. Raisonner quan-

titativement, c'est refuser de voir que le secteur non marchand est un investissement.

Pourquoi les politiques perséverent-ils alors dans cette erreur? Parce qu'il est toujours populaire de tirer sur les fonctionnaires. Cela nourrit une différenciation entre les statuts, souvent démagogique, mais électoraliste.

Pensez-vous qu'ils contribuent,

contre, des trous se sont créés. Du point de vue de l'efficacité, ça a été une perte.

Les fonctionnaires sont-ils suffisamment bien traités? La Fonction publique est aujourd'hui beaucoup moins incitative. Il y a dix ans, on pouvait dire qu'à qualification égale, certains fonctionnaires étaient plus payés que leurs homologues des secteurs privés, surtout au bas de l'échelle. Désormais, l'avan-

tage est plutôt au salarié du privé. Il est difficile d'évaluer le poids de la sécurité de l'emploi face à cela. En tout cas, dans la Fonction publique, il y a moins de possibilités d'offrir des carrières aux plus impliqués. Dans l'Éducation nationale, pour ne citer qu'elle, ça atteint des proportions dramatiques. Un prof en début de carrière ne gagne pas beaucoup moins qu'un collègue proche de la retraite.

Michel Gourinchas, maire de Cognac

“ Les faire travailler plus est contre-productif



«Contraint par les baisses de dotations de l'État amorcées sous Sarkozy, continuées pour ne pas dire accélérées sous Hollande» à ne pas remplacer tous les départs à la retraite dans sa mairie de Cognac, Michel Gourinchas (Photo archives Anne Kerjean) reste inflexible «sur les 35 heures, un acquis social qu'il faut absolument préserver». Aussi

bien dans le privé que dans la Fonction publique. «Forcément, si des gens comme François Fillon appliquent leur programme drastique de suppressions de postes, ils demanderont aux fonctionnaires et agents de travailler plus, d'ailleurs en ne les payant pas plus. Mais ce n'est pas en imposant aux gens de passer plus d'heures au travail qu'on sera plus efficaces, au contraire. Les études le montrent: les travailleurs français sont parmi les plus efficaces d'Europe alors même que leur temps de travail hebdomadaire est en général moindre.»

Vincent You, élu à Angoulême

“ On peut faire aussi bien avec moins



Le chiffre a été avancé à plusieurs reprises. 150 agents de moins à la mairie d'Angoulême d'ici à 2020. Mais Vincent You (Photo archives Renaud Joubert), adjoint au maire chargé des finances, se refuse à «quantifier» ainsi. «Il ne s'agit pas de sortir la hache, jure-t-il, mais notre objectif est de maintenir le niveau de la dépense publique sans

augmenter la fiscalité». Et justement, selon lui, «le désengagement de l'État, autant que les changements réglementaires, a conduit à une augmentation du coût de chaque agent.» «Tout est question de qualité. Et il faut être en mesure d'apporter un service à la hauteur des impôts qui sont payés. Aujourd'hui, si on part du principe qu'on est là absolument irréprochables, c'est qu'on ne se regarde pas complètement dans le miroir.» L'adjoint est donc «parfaitement convaincu de pouvoir faire mieux sinon aussi bien avec moins» que les 1.150 agents actuels.

Vanessa Thillard, enseignante à Cognac

“ L'État se dédouane avec les contractuels



Pour Vanessa Thillard (Photo archives S.U.), professeure des écoles rattachée à l'école Jules-Michelet de Cognac, «il n'y a jamais trop de fonctionnaires». Jamais trop d'enseignants, bien au contraire. «Il y a ne serait-ce que pas suffisamment de postes de remplaçants, ce qui accentue d'autant plus le problème des classes

surchargées. En primaire, on trouve souvent au moins 25 élèves; des groupes plus restreints seraient autrement plus efficaces, tout le monde y trouverait son compte.» Quant aux fonctionnaires, ils constituent à ses yeux une entité à ne pas remettre en cause. «Évidemment que c'est un statut à préserver. Il est garant d'un service public. L'État se dédouane avec les contractuels. Qui dit contrat dit privé: on privatise le service avec toutes les limites que cela suppose, toutes les dérives qu'on peut redouter à plus ou moins brève échéance.»

Royal n'a «rien à se reprocher», Fontaine réplique

Sur l'épineuse question des prêts, Ségolène Royal renvoie la balle au maire de La Rochelle. Qui affirme qu'il était contre la politique d'endettement de Poitou-Charentes.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr



«**J**e n'ai pas envie de remuer le passé, de rentrer dans des polémiques sans fin.

Tout ce que je peux dire, c'est que j'étais contre la politique d'endettement menée et que ça m'a coûté ma délégation aux finances.» Désormais maire de La Rochelle, Jean-François Fontaine, ex-vice-président en charge des finances de Poitou-Charentes de 2004 à 2009, n'a pas l'intention de se laisser entraîner dans le jeu des règlements de comptes provoqués par la mise en lumière de la situation financière désastreuse de l'ex-Poitou-Charentes. «Moi, je suis passé à autre chose», balaie-t-il.

Mercredi dernier, lors d'un déjeuner organisé sous les ors du ministère avec quelques journalistes de la région, Ségolène Royal renvoyait pourtant vers son ex-«Monsieur Finances» à l'heure d'évoquer les prêts structurés contractés par la région entre 2004 et 2007 puis en 2011. «Je déléguais beaucoup et j'avais des vice-présidents délégués aux finances de grande qualité comme Jean-François Fontaine et Bernard Grasset. Interrogez-les», a-t-elle répondu. Une pirouette en forme de peau de banane sous le pied de son ex-colistier, qu'elle avait démis de ses fonctions au terme d'une violente passe d'armes sur l'endettement et le refus de la présidente de lever la taxe sur les carburants. C'était en 2009.

Sept ans plus tard, la chambre régionale des comptes a pointé du doigt la politique d'endettement risquée de Poitou-Charentes et indiqué que le recours à la TICPE était inéluctable. «À l'époque, si on avait levé la taxe, nous n'aurions pas eu besoin de nous en-



Ségolène Royal: «Je déléguais beaucoup et j'avais des vice-présidents délégués aux finances de qualité comme Jean-François Fontaine.» Photo archives Phil Messelet

detter. C'était la ligne que je défendais, je n'ai jamais été un partisan de l'endettement», se borne à commenter Jean-François Fontaine qui dit: «En commission des finances, seule la politique globale d'endettement était abordée. Pas la structuration des prêts ou la technique des crédits.»

Au cours du déjeuner de mercredi dernier, Ségolène Royal a resservi le plat de «la vengeance», «de la jalousie», à l'égard d'un Poitou-Charentes «parfaitement géré» et

«aux politiques innovantes». Malgré les réquisitions sévères et les commentaires acerbes, à droite et à gauche, qui ont accompagné la remise du rapport de la chambre régionale des comptes, lors de la plénière de Nouvelle-Aquitaine qui s'était déroulée 48h plus tôt.

«Les prêts, c'était Fulachier»

Sur l'endettement, une question, toutefois, taraude encore plusieurs élus de la majorité de l'époque: pourquoi seul le nom de Daniel Parizot, l'ex-directeur des finances qui signait des emprunts alors qu'il n'en avait pas le pouvoir, est-il mis en exergue?

Lors de la session de lundi dernier, le radical Benoît Biteau a lancé: «Des noms sont cités. Mais pas tous les noms.» Et un élu de l'époque d'enfoncer le clou: «Celui qui faisait tourner la région jusqu'en 2013, c'est Jean-Luc Fulachier, qui était à la fois directeur général des services et directeur de cabinet de Ségolène Royal. Daniel Parizot ne pouvait rien faire sans son aval et tout ce qui concernait la technique des prêts et de l'endettement, c'était son domaine. Et Fulachier n'avait qu'une référente: Ségolène Royal.» Lorsque Jean-Luc Fulachier avait quitté la région en 2013, Ségolène Royal avait d'ailleurs loué «l'expert en ingénierie des finances publiques» qu'il était à ses yeux. Il œuvre désormais au cabinet... de la ministre de l'Environnement.

Mia: «J'avais dix ans d'avance»

«Ce qui est difficile, c'est d'être visionnaire, d'anticiper le futur», a estimé Ségolène Royal lorsqu'elle a été interrogée, mercredi dernier, sur l'échec de l'aventure Mia Electric à Cerizay. «Renault s'y met alors qu'on avait dix ans d'avance et que Heuliez a inventé le véhicule électrique il y a vingt ans. Mia aurait été portée au niveau national au lieu d'être torpillée, comme J.-P. Raffarin l'a fait en disant que ça ne marcherait jamais. Ce serait une entreprise florissante, qui aurait 2.000 emplois aujourd'hui. Si on renonce à tout, il ne se passe jamais rien. Les prix Nobel de chimie ont commencé par des cocottes-minute, Facebook a commencé dans une chambre de bonne. Là, il y avait un potentiel.»

■ Dans l'Ouest-Charente, l'année a été marquée par des fermetures de classes ■ La mobilisation des parents à Houlette a permis de sauver une partie de l'école ■ Mais la menace continue de planer en 2017.

Le combat perdu des écoles rurales

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

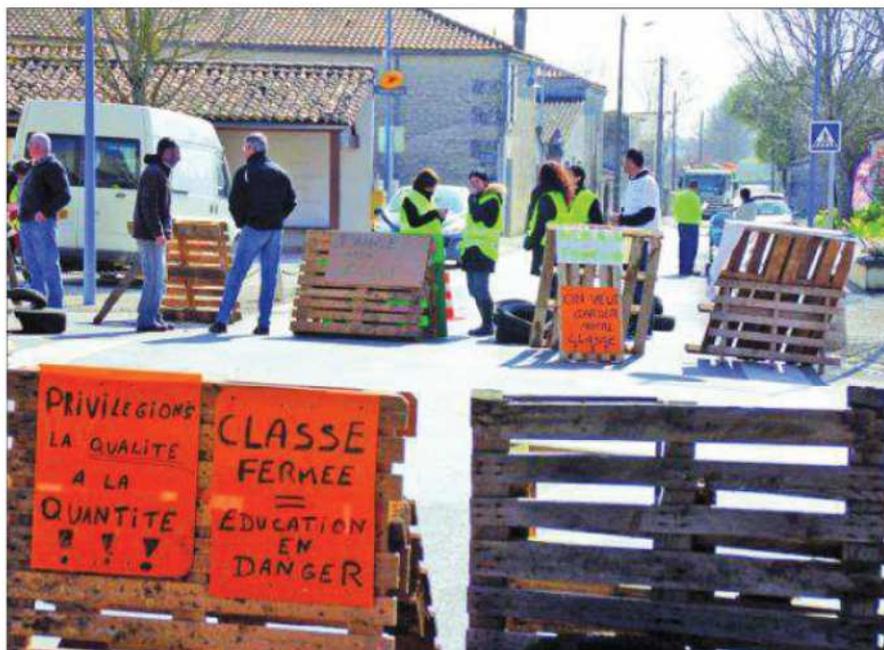
De l'amertume. Plus encore « de la rancœur. » « Où sont les promesses de M. Hollande de tout faire pour conserver les écoles dans nos communes rurales? Au contraire, on intensifie la désertification des campagnes », déplore, encore marqué, Didier Faganas, le président des parents d'élèves de l'école de Houlette. Comme à Verrières et à Javrezac, la rentrée scolaire 2016 s'est écrite sur tableau noir dans ce petit bourg du Jarnacais de 384 âmes. Et a laissé des traces. Ces trois villages du pays Ouest-Charente ont rejoint la longue liste des communes charentaises à avoir perdu des classes.

Ces suppressions ont entraîné la fermeture de l'école pour les deux premières, ou presque pour celle de Javrezac dans une situation ubuesque (lire l'encadré).

Houlette a évité le pire, sûrement grâce à la forte mobilisation des parents. Seule une des deux classes de cet établissement en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec le village voisin de Réparsac, est passée à la trappe. Un poste d'enseignant avec.

Une classe de 17 élèves sur trois niveaux

« C'est néanmoins dur à vivre encore aujourd'hui. Et à voir, poursuit Didier Faganas. Nous n'avons plus qu'une classe de 17 élèves à trois niveaux désormais, les trois sections de maternelle. De nombreux parents ont mis



À Houlette, la mobilisation des parents a permis de sauver une des deux classes de l'école. Mais ils se sentent toujours menacés. « On commence par fermer une classe, la suite, on la connaît... » Photos archives G. B.

leurs enfants dans d'autres écoles à cause de ça. On sait qu'on ne risque rien en 2017, mais après? », s'interroge-t-il. « Quand ils ont décidé de fermer, c'est irréversible. On l'a bien vu. Blocage des rues de la commune avec pneus, tracteurs et palettes toute une journée. De celles de Réparsac une autre fois. Occupation de l'école ensuite, puis délégation chez le directeur académique des services de l'Éducation nationale

(Dasen) avec une pétition en poche recueillant plus de 800 signatures. Les parents de Houlette se sont démenés pour ne pas voir disparaître leur classe, premier pas vers la fermeture à court terme de l'école, s'inquiétaient-ils. Ils n'ont pas été entendus malgré tout. « On est tombés sur un mur. Le Dasen, c'est le maître, il nous l'a bien fait sentir, fustige aujourd'hui Didier Faganas. Il avait décidé, point final. Sans

vraiment savoir en plus ». Et d'expliquer: « Il nous a parlé des petites écoles qui avaient peu de moyens pour se développer, que forcément c'était encore plus compliqué pour elles. La nôtre était tout équipée en numérique. C'est dire. C'était une décision purement politique. » Parc informatique, tableaux interactifs... depuis des années, des moyens importants avaient en effet été investis dans cette école par les

Javrezac: une école fantôme

Des chaises, des tables, une enseignante, mais pas d'élèves. Depuis la rentrée, c'est la situation ubuesque de l'école de Javrezac qui comptait encore l'an dernier trois classes. Une école « en sommeil », indique Pascale Belle, la maire de la commune. « Elle n'est pas fermée officiellement, elle attend les inscriptions des enfants. » Quels enfants? Ceux qui sont partis? Ceux des communes voisines? « L'inspecteur d'académie du secteur nous a dit qu'il ne fermerait pas le poste pour justement laisser l'opportunité de créer un RPI si c'est possible », explique-t-elle. Sans y croire un instant. « Proposer un RPI à des collègues avec une école vide c'est compliqué, donc... » Dans l'attente, l'école héberge l'association « Nounous éveils » afin que « les bâtiments ne se dégradent pas vu ce qu'on a investi. » 125.000€ en 2013 (toitures et isolation) pour une école aujourd'hui fantôme.

collectivités. « 350.000€ à Houlette, 250.000€ à Réparsac », rappelle Annick-Franck Martaud, le maire de Houlette mais également président de la communauté de communes (CDC) du Jarnacais, qui lui entrevoyait déjà un combat perdu d'avance (lire ci-dessous). Un combat que d'autres communes rurales de la future grande agglomération de Cognac, comme Chasors ou Sigogne, risquent d'avoir à mener à leur tour en 2017.

Annick-Franck Martaud, maire de Houlette

« Le principe de réalité

« C'était utopique. Ce combat pour conserver une classe était voué à l'échec dès le départ, relate aujourd'hui Annick-Franck Martaud, maire de Houlette. Je suis venu au soutien des parents d'élèves en tant que maire, mais je connaissais déjà l'issue. À l'époque, l'élu n'en faisait déjà pas mystère d'ailleurs. « On n'a pas assez d'effectifs depuis un bon moment. Sans élèves dans la cour, on ne peut pas avoir de classe », disait-il alors. Et d'ajouter: « Le problème, c'est que les enseignants ont une tendance à gonfler les effectifs ces derni-

res années pour éviter une fermeture et ça, l'Éducation nationale n'a pas apprécié. » Une administration qui, pour lui, n'a fait qu'appliquer « le principe de réalité. » Depuis, il a œuvré afin que « tout soit mis en place pour réduire les contraintes » des parents dont les enfants ont dû rejoindre Réparsac. « On est aujourd'hui en réflexion pour se rassembler à trois en RPI avec Sainte-Sévère et assurer à l'avenir le maintien des classes de nos communes respectives. »



Adora Toto Zarasoa, projet Montessori à Verrières

« 10 enfants pour ouvrir

L'école de Verrières, qui n'accueille plus d'enfants depuis la dernière rentrée et la décision de l'inspection académique de fermer les deux classes, a rallumé l'espoir de voir revivre son préau. Un projet de création d'une école maternelle bilingue (français anglais) Montessori est piloté par Adora Toto Zarasoa (Photo F. B.), qui pourrait être la future directrice et l'une des deux éducatrices de l'école qui accueillerait deux niveaux, de 18 mois à 3 ans et de 3 à 6 ans.

Elle a présenté son projet début décembre et plusieurs familles sont intéressées. « On pourra ouvrir s'il y a une dizaine d'enfants. On va organiser d'autres réunions début 2017 et surtout, il faudra qu'on formalise les inscriptions pour que les choses avancent », souligne cette ingénieure de formation de 29 ans, qui a cessé de travailler depuis deux années pour élever ses deux enfants et qui doit s'installer en Charente au printemps.



■ Dans le cadre de «Distilleries en fête», le Domaine Pautier à Veillard, invite aujourd'hui à la découverte des secrets de l'élaboration de ce nectar ■ Surprenant.

Voyage au cœur du pineau

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Tout le monde peut trouver son bonheur avec ce produit, c'est ça qui est génial. On n'a pas encore tout exploré en la matière», vante Nadine Pautier. Un voyage au cœur du pineau, de ses saveurs, ses arômes, ses usages, mais aussi de sa naissance, de son élevage, c'est ce que propose aujourd'hui aux visiteurs, à 10 heures et 16 heures, cette viticultrice de Veillard dans le cadre de l'opération «Distilleries en fête» organisée sur tout le territoire durant cette période d'hiver par l'association «Les Étapes du cognac».

Un atelier assemblage

Un rendez-vous à ne pas manquer pour qui est avide d'en savoir plus sur les subtilités et les secrets de ce nectar trop souvent cantonné au bon vieil apéro des vacances. D'autant que seules deux autres visites sont programmées d'ici la fin de l'opération, les samedis 28 janvier et 25 février. Et que sur le Domaine Pautier, le pineau est plus qu'une affaire de famille, une vraie passion depuis cinq générations. Pour s'en rendre compte, il suffit de pousser les portes de cette exploitation familiale que dirigent Nadine Pautier et son époux Patrick. D'entrer d'abord dans le



De sa naissance à son élaboration, Nadine Pautier convie les visiteurs à découvrir toutes les subtilités du pineau. Photo Renaud Joubert

chai original datant du XVIII^e siècle, où trônent encore différents modèles de pompes d'époque, une vieille tireuse manuelle, une boucheuse et une capsuleuse toutes aussi datées.

Des outils d'hier remplacés par des techniques modernes, «*mais pour faire la même chose qu'aujourd'hui, le process de fabrication, lui, n'a pas changé*», souli-

gne-t-elle. C'est la première porte d'entrée de cette visite pour comprendre l'élaboration du pineau avant de poursuivre par un atelier création au cours duquel chacun pourra mesurer, pratiquer un mutage, et assembler son propre nectar pour saisir toute l'importance de cette opération. Il sera temps ensuite d'aller à la découverte de la nouvelle distillerie de la pro-

priété installée sur un site voisin tout près d'un chai de vieillissement où sommeille et mûrit ce pineau, jeune, vieux et très vieux. Où il prend ce temps «*si important*» à son évolution.

«Naissance du pineau» au Domaine Pautier à Veillard. Aujourd'hui à 10 h et 16 h. Durée 2 heures, tarif: 5 euros et 3 euros pour les moins de 10 ans. Contact au 05 45 81 24 89.

Segonzac : le syndicat d'eau dans son château aux Malestiers

Quelques jours avant d'être dilué dans le futur syndicat à l'échelle de l'agglomération Grand Cognac, le Syndicat mixte des eaux de la région de Segonzac (Smer) a inauguré dernièrement de nouveaux locaux sur la zone des Malestiers à Segonzac, face au terrain de sport. Un bâtiment qui accueillera une partie du service «eau» de l'agglomération, accessible aux usagers. Une autre partie du bâtiment sera utilisée par le fermier, la Saur.

La construction moderne de plus de 400 m², inclut bureaux, salle de réunion, espace cuisine, garage, ateliers et sanitaires, pour un coût de 500 000 euros financés sur des fonds propres et grâce à un emprunt. «Notre souhait était de garder ce pôle d'activité sur Segonzac, de pérenniser les emplois, trois agents pour le Smer, deux pour la Saur, et de conserver ce service de proximité pour l'accueil de la clientèle», souligne Philippe Merlière, président du Smer qui espère que ce projet sera «moteur et exemple au niveau du département».

Dans son discours d'inauguration, le président a retracé l'histoire du syndicat : «Élu président en 2008, il m'a très vite paru important d'avoir nos propres locaux, projet relancé dès 2015». En 2010, la réhabilitation des ouvrages est lancée avec pour objectif : un château d'eau tous les deux ans [dernier en date celui de l'Abbaye, NDLR], le renouvellement des canalisations ainsi que des travaux sur les assainissements collectifs des cinq communes qui ont confié leurs travaux en régie.



Philippe Merlière, président du Smer (à gauche) et ses vice-présidents, Marie-Noëlle Desse conseillère municipale à Segonzac et Jean-Marc Lacombe maire de Julienne, devant le bâtiment flambant neuf qui accueille désormais le Smer.

Photo CL

Le syndicat qui regroupait les communes de Segonzac, Gensac-la-Pallue, Saint-Preuil, Mainxe, Gondeville, Saint-Même, Julienne et Bourg-Charente, vient d'être rejoint par celles de Criteuil, Ambleville et Lignières-Sonneville uniquement pour l'assainissement. Le Smer est en contrat d'affermage avec la Saur depuis sa création.

«Revenir par la fenêtre»

Ce 2 janvier, le Smer intégrera officiellement le service eau-assainissement de la communauté d'agglomération de Grand Cognac. Évoquant la disparition du syndicat, Philippe Merlière qui n'a jamais caché son opposition à la création d'un seul syndicat sur l'agglomération, a plaisanté, «Je trouverai bien une

astuce pour revenir par la fenêtre.» Plus sérieusement, il a invité les nouveaux élus à «mener à terme les travaux programmés, ne pas augmenter les tarifs et rester à l'écoute des usagers.»

Le président pour encore quelques jours, a terminé par un bilan, plus personnel : «Je suis plutôt fier de notre parcours. Élu de terrain, je veux aussi décerner une mention à ceux qui m'ont supporté : Fabien, Richard, chef du secteur Saur et son équipe, Jean-Yves Daney trésorier, les représentants de la DDAS, DDA, Charente Eaux, Agence de bassin Adour-Garonne qui nous ont accompagnés dans nos projets, ainsi que l'architecte et les entreprises qui ont travaillé sur ce bâtiment. Une réalisation plutôt réussie.»

Grippe: la fièvre monte

C'est de saison, l'épidémie de grippe s'installe partout en France métropolitaine. Elle s'annonce « importante » et, dans le Sud, certains hôpitaux ont commencé à rappeler des soignants, a indiqué hier la ministre de la Santé Marisol Touraine, lors d'une visite aux urgences d'un hôpital parisien.

Les précautions pour réduire la propagation de l'infection sont donc plus que jamais de rigueur à l'heure des fêtes et des retrouvailles familiales: se laver les mains, porter un masque si on est touché, et, dans ce cas, éviter d'embrasser les personnes vulnérables.

Dès aujourd'hui, des spots TV-radio le rappelleront au public.

L'épidémie 2016-2017 sera « quantitativement importante », mais il est encore « trop tôt pour évaluer sa gravité », a déclaré Mme Touraine en visite à l'hôpital Saint-Antoine. « Il ya un nombre très significativement supérieur de passages aux urgences, mais pour le moment, il n'y

■ L'épidémie de grippe touche désormais toute la France ■ Le ministère de la Santé appelle à la vigilance pour les personnes âgées, particulièrement touchées cette année

grippal, selon le réseau Sentinelles.

Cet hiver, certains hôpitaux dans le Sud (Montpellier, Avignon, Nîmes) ont déjà commencé à rappeler des soignants en vacances en raison de l'afflux de patients, a relevé Mme Touraine. Son ministère appelle à la vigilance particulièrement pour les personnes âgées, très touchées actuellement.

« Le virus A(H3N2) a submergé les autres virus grippaux. Il n'est pas plus virulent, mais peut-être plus contagieux », a expliqué le Pr Bruno Lina. « Il faut être vigilant pour les petits de moins d'un an et les personnes âgées », a précisé le virologue.

Les plus de 65 ans « représentent environ deux tiers des hospitalisations » pour symptômes grippaux, a souligné hier la direction générale de la Santé (DGS, ministère de la Santé), en évoquant « une forte augmentation du recours aux soins » la semaine passée dans cette



« Il reste quelques jours pour se faire vacciner », selon la direction générale de la santé.

Photo archives AFP

tranche d'âge.

En cette période de vacances, « des syndromes fébriles, les syndromes grippaux arrivent en masse sur nos standards », a indiqué le Dr Patrick Guérin, président du SOS-Médecin nantais. Un certain nombre de médecins sont en vacances, d'autres sont débordés et prennent de moins en moins des personnes sans rendez-vous, a-t-il noté.

L'épidémie dure en moyenne neuf semaines. Mais, lors de l'hiver 2009-2010, elle s'était étendue sur 16 semaines.

Le ministère de la Santé a demandé aux directeurs des établis-

sements accueillant des personnes âgées de « relancer la vaccination » chez ces résidents et de bien rappeler aux employés les mesures pour réduire la propagation infectieuse. Pour les fêtes de fin d'année, « moment particulièrement propice à la diffusion de l'épidémie », la DGS recommande aussi aux personnes fragiles (plus de 65 ans, mais aussi malades chroniques et femmes enceintes) d'éviter « des contacts rapprochés » avec un grippé.

Elle conseille aussi aux personnes ayant des « signes de grippe (fièvre, toux, courbatures, fatigue...) » de contacter leur médecin traitant.

Confinés depuis le 18 décembre

Une soixantaine de résidents d'un établissement pour personnes âgées de Vic-sur-Seille (Lorraine) est confinée depuis la mi-décembre pour contenir au maximum l'épidémie de grippe qui a déjà touché 42 des pensionnaires, a indiqué hier la directrice adjointe de la maison de retraite. Ce confinement a été décidé « par l'établissement le 18 décembre », a précisé Corinne Paris. Depuis, seul un des 66 résidents a pu sortir, pour une consultation médicale « prévue de longue date ». Le confinement devrait durer jusqu'au 1er janvier, « parce que les derniers cas de grippe datent de vendredi », a expliqué Corinne Paris. Quelques membres du personnels ont également été contaminés. Deux familles ont pu entrer, « moyennant une protection particulière, c'est à dire une lotion hydroalcoolique et le port du masque ».

66 cas graves et 4 décès

66 cas graves, 4 décès. Mercredi dernier, le réseau de surveillance Sentinelles avait indiqué que la maladie avait dépassé le seuil épidémique (171 cas pour 100.000 habitants) pour la première fois de la saison, avec 192 cas pour 100.000 habitants. Au 18 décembre, 66 cas graves nécessitant une réanimation et quatre décès liés à la grippe avaient été recensés. 300 nouveaux cas pour 100.000 habitants ont été enregistrés la semaine passée.

”

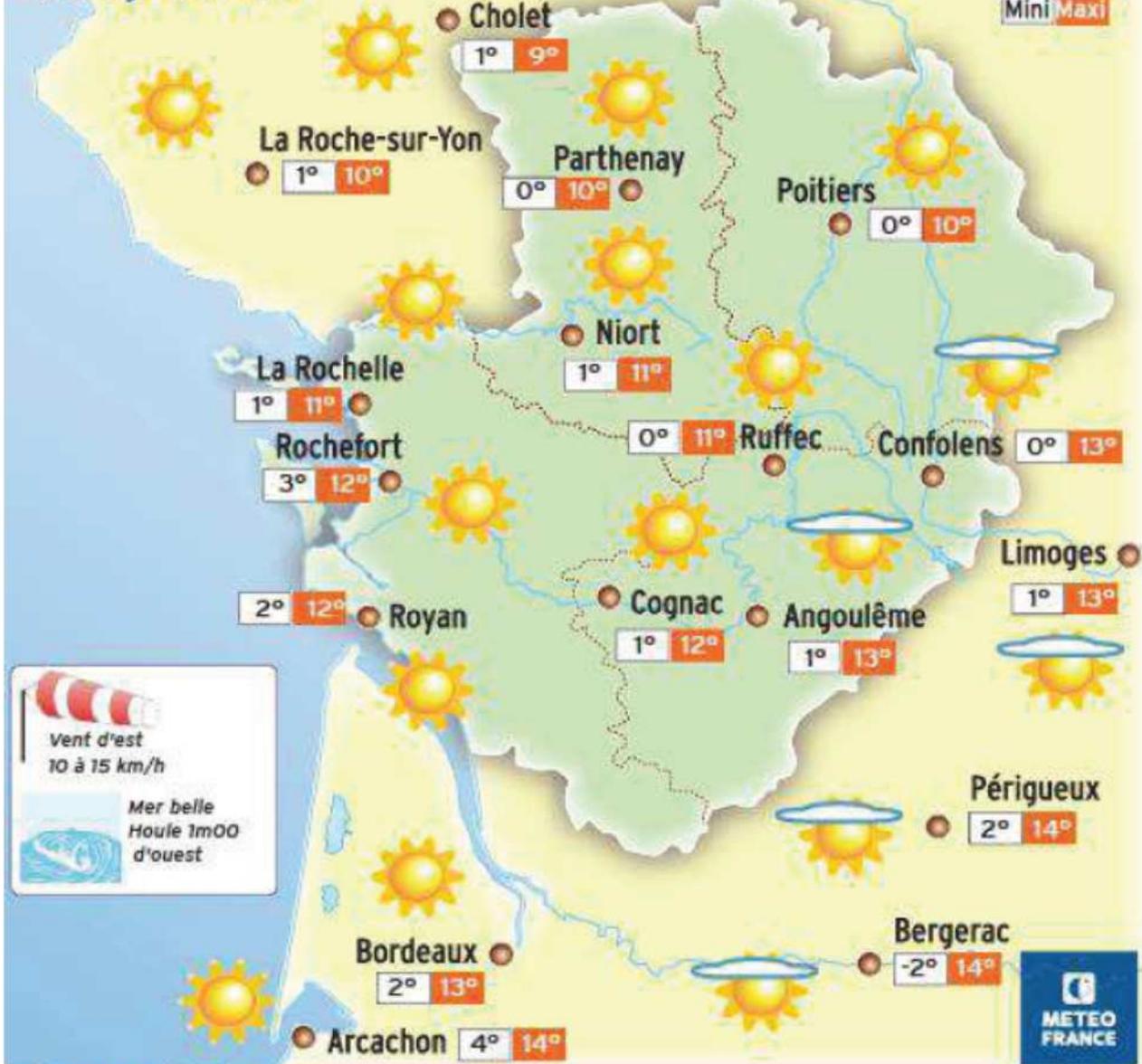
Il y a un nombre très significativement supérieur de passages aux urgences

a pas d'hospitalisations en réanimation en nombre préoccupant», a-t-elle ajouté, évaluant à « environ un million les consultations » pour grippe.

L'hiver dernier, près de 3 millions de personnes auraient consulté leur médecin pour un syndrome

Cet après-midi

Températures
Mini Maxi



Bien ensoleillé.

Au petit jour, quelques gelées au sol sont possibles en campagne sinon, sous abri, les températures s'échelonnent entre 0 et +1°, jusqu'à +2 ou +3 sur la côte Charentaise. Le soleil est encore bien présent tout au long de la journée. Le vent d'Est encore sensible le matin finit par s'essouffler l'après-midi. Les températures maximales culmineront entre 9 et 11° dans le Poitou, 11 à 13 dans les Charentes.

Listes électorales : des millions de mal inscrits

ÉLECTIONS Plus de 7 millions de Français ne sont pas inscrits dans leur lieu de résidence. Et 3,5 millions ne sont pas inscrits du tout

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Plus que quatre jours pour s'inscrire sur les listes électorales. Et ainsi être en mesure de voter aux élections présidentielle et législatives de 2017 : les électeurs qui ont déménagé cette année ont jusqu'au 31 décembre pour demander un changement de bureau de vote (1).

Beaucoup ne font pas la démarche, demeurant, sur le papier, rattachés à leur précédent bureau de vote. « La mal-inscription est un phénomène méconnu. Nous en avons mesuré l'ampleur il y a quelques années au hasard d'une enquête sur la participation politique dans la banlieue parisienne... », explique Jean-Yves Dormagen. Professeur de sciences politiques à l'université de Montpellier, il est l'auteur, avec Céline Braconnier, de « La Démocratie de l'abstention » (éd. Gallimard Folio).

« **Sud Ouest** » À propos de la constitution des listes électorales en France, vous parlez de « bug démocratique ». Que montrent vos travaux ? Et comment avez-vous procédé ?

Jean-Yves Dormagen Nous avons mesuré ce phénomène de « mal-inscription » pour les élections de 2012. En collaboration avec l'Insee, nous avons croisé, notamment, les données du recensement et les listes électorales. Premier enseignement : sur une population de 48 millions de Français adultes, il y



Le politologue
Jean-Yves Dormagen. PHOTO DR

a un peu plus de 44 millions d'inscrits. 3,5 millions de personnes en droit de voter sont absentes des listes électorales.

Deuxième enseignement : 7,2 millions sont « mal inscrits ». Ces électeurs dépendent d'un bureau de vote qui ne correspond plus à leur lieu de résidence.

Il s'agit, très souvent, de gens qui ont déménagé et qui n'ont pas pris le temps de se réinscrire.

Ils peuvent aller voter dans leur ancien bureau...

Oui, et ils le font assez massivement pour les élections « majeures », comme la présidentielle. En revan-

che, d'après nos mesures, ils se déplacent très peu pour les scrutins jugés moins importants.

Pourquoi autant de « mal inscrits » ?

Ce phénomène tient à deux spécificités françaises. D'abord, la procédure : il faut, en France, faire la démarche de se réinscrire, alors que, dans la quasi-totalité des autres pays européens, quand on change d'adresse le changement de bureau de vote est automatique. Ensuite, le calendrier est très contraignant : la loi française dispose qu'il faut s'inscrire dans l'année civile qui précède l'année de l'élection. Concrètement, on demande aux gens de s'inscrire alors que la campagne n'a pas commencé et que l'échéance paraît encore lointaine, abstraite... Ça va bientôt changer : à partir des municipales de 2020, les gens seront autorisés à s'inscrire jusqu'à six semaines avant l'élection.

Avez-vous étudié le profil des « mal inscrits » ?

Oui, ils sont souvent diplômés, il y a beaucoup d'étudiants, de jeunes actifs et de cadres. Ce phénomène est évidemment lié à la mobilité, aux mutations. Il est très net dans des métropoles attractives comme Bordeaux : seuls 60 % des adultes domiciliés à Bordeaux sont inscrits sur les listes électorales bordelaises...

(1) Il est possible, dans 5 000 communes (villes grandes ou moyennes), de s'inscrire en ligne sur : www.service-public.fr

EDF : comme un parfum de braderie

EDF Financièrement aux abois, l'entreprise publique vient de se défaire de 130 sites. L'exemple de Langoiran, en Gironde, interpelle

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

P lombée par une énorme dette, dans l'incapacité de faire face aussi bien au coût du démantèlement des vieilles centrales nucléaires qu'à celui des nouvelles, dont le budget a dérapé, EDF racle désespérément ses fonds de tiroir. Au sein de l'état-major de l'entreprise publique, on appelle cela « se séparer d'actifs non stratégiques ». Le capital de RTE, la filiale qui gère 105 000 kilomètres de lignes à haute tension, va ainsi s'ouvrir à des partenaires publics. Plusieurs milliards d'euros de recettes sont espérés mais, même accompagnés de milliers de suppressions de postes au sein du groupe, ils ne suffiront pas. Tous les leviers susceptibles de rapporter du « cash » dans les caisses sont actionnés.

La veille de Noël, période durant laquelle en règle générale l'attention se relâche, EDF a diffusé un communiqué annonçant la cession de 130 actifs de bureaux et de sites, localisés en Île-de-France mais aussi en province. Près de 300 000 mètres carrés changent de mains, passant dans le giron de Tikehau Capital, un fonds d'investissement français créé il y a plus de dix ans par d'anciens financiers de Goldman Sachs et Merrill Lynch, deux banques américaines.

Transaction opaque

Depuis quatre ans, Tikehau Capital, qui revendique environ 10 milliards d'euros sous gestion, a diversifié ses activités en se tournant vers l'immobilier. Ce secteur représente près de 15% de ses actifs. Le portefeuille EDF sera confié par Tikehau Capital à une société spécialisée dans la gestion de biens immobiliers. Elle n'aura nul besoin de se mettre en quête de nouveaux occupants. Le groupe public restera locataire des immeu-



La commune de Langoiran a acheté le site Enedis pour 100 000 euros. PHOTO STÉPHANE LARTIGUE/« 50 »

bles dont il était auparavant propriétaire.

« Le virage a été pris au début des années 2000, lorsqu'il a été décidé qu'EDF n'avait pas vocation à être propriétaire, sauf des ouvrages et des centrales, explique Laurent Langlard, l'un des porte-parole de la fédération CGT des mines et de l'énergie. Nous ne sommes plus propriétaires de rien. Ni de nos voitures, ni de nos ordinateurs, ni de nos immeubles, qui ont été payés avec les factures des usagers. In fine, cela coûte plus cher d'être locataires. Mais, pour la direction, ce n'est pas un souci. Au bout du compte, c'est le client qui paye. »

Alors qu'il s'agit de biens publics, le coût de la transaction n'a pas été divulgué. En région, les cadres du groupe n'ont d'ailleurs pas été forcément tenus au courant de l'opération. « Nous ne donnons aucune information sur ce projet », expliquait sèchement le 7 décembre dernier l'une

de ses responsables, Sophie Bonnard, gestionnaire d'actifs chez Sofilo, la filiale immobilière d'EDF, qui s'est délestée d'une partie de son patrimoine.

La superbe affaire de Langoiran

Quel a été le calcul économique ? En fonction de quels critères ont été évalués les biens ? Ont-ils fait l'objet d'une estimation globale ou particulière ? Le dessous des cartes est couvert par le secret des affaires. Mais il a parfois été éventé. Conformément au Code de l'urbanisme, les collectivités situées sur le territoire où étaient implantés les sites mis en vente ont été avisées par l'entreprise publique de son intention d'aliéner. Certaines d'entre elles, à l'image de Langoiran, à 20 kilomètres de Bordeaux, ont exercé leur droit de préemption.

« La ville améliore ses réserves foncières. Leur faiblesse freinait notre développement, et nous allons pouvoir réaliser deux passages permettant notamment d'accéder à la future

maison de retraite », se félicite le maire, Jean-François Boras. Les élus se sont frottés les yeux en découvrant les conditions fixées par EDF : 100 000 euros pour les terrains où sont implantés des bureaux de l'agence Enedis (ex-ERDF). Soit quatre fois moins que la valeur estimée par les Domaines, qui ont pourtant la réputation de ne pas surcoter les biens.

Difficile pour la commune girondine de laisser passer une telle aubaine. « C'est ahurissant de voir de quelle façon le service public est démantelé, à des conditions inférieures au prix du marché », relève malgré tout Jean-François Boras. Cerise sur le gâteau : la Ville empochera un loyer garanti de 40 000 euros par an, les agents d'Enedis continuant à occuper les locaux. En moins de trois ans, elle aura amorti son investissement.

Une culbute à faire pâlir de jalousie un trader, beaucoup moins le contribuable national...

La grippe se propage partout en France

SANTÉ Les autorités appellent à la vigilance pour les plus de 65 ans

L'épidémie de grippe s'étend désormais aux 13 régions de France métropolitaine, contre neuf il y a une semaine, a annoncé hier le ministère de la Santé, qui appelle à la vigilance pour les personnes âgées, particulièrement touchées cette année.

Les plus de 65 ans « représentent environ deux tiers des hospitalisa-

tions » pour symptômes grippaux, a souligné la Direction générale de la santé (DGS).

Aussi, le ministère de la Santé demande aux directeurs des établissements accueillant des personnes âgées (maisons de retraite, etc.) de « relancer la vaccination chez les résidents et de bien rappeler les recommandations » pour les employés concernant les « mesures barrières » à adopter (lavage de mains, port du masque, réduction des contacts...).

À l'occasion des fêtes de fin d'an-

née, propices à la diffusion de l'épidémie, la DGS recommande aussi aux personnes fragiles (plus de 65 ans, mais aussi malades chroniques et femmes enceintes) d'éviter « les contacts rapprochés avec la personne atteinte de grippe ».

Déjà quatre décès

Elle conseille aussi aux personnes montrant des signes de grippe (fièvre, toux, courbatures, fatigue...) de contacter leur médecin traitant et, « si besoin », de composer le 15.

Au 18 décembre, 66 cas graves nécessitant une réanimation et quatre décès liés à la grippe avaient été recensés. « Il reste quelques jours pour se faire vacciner », souligne la DGS, tout en rappelant qu'« il faut 15 jours en moyenne, après une vaccination, pour être protégé ».

L'épidémie 2016-2017 sera « quantitativement importante », mais il est encore « trop tôt pour évaluer sa gravité », a déclaré hier la ministre de la Santé, Marisol Touraine.

Chômage : baisse confirmée en Charente

EMPLOI Fin novembre, en Charente, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 17 269, selon la direction régionale de Pôle emploi. Ce nombre baisse de 5,2 % sur trois mois (soit - 939 personnes), de 2,6 % sur un mois et de 7 % sur un an. En Charente, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C), s'établit à 29 895 fin novembre 2016. Ce nombre baisse de 1 % sur trois mois (soit - 296 personnes), progresse de 0,7 % sur un mois et diminue de 0,7 % sur un an.

Beaucoup de tôle froissée sur les routes du département

FAITS DIVERS

Cinq accidents ont eu lieu hier, en particulier dans le Cognaçais, sans faire de blessé grave

Une voiture se retourne sur la RN 141 à Mainxe. Sous le choc, son véhicule a été totalement détruit, hier, à 16 h 54. Une jeune femme circulant dans le sens Angoulême-Cognac a perdu le contrôle de sa voiture et réalisé des tonneaux, avant de s'immobiliser sur le toit, au niveau de la sortie ouest de Jarnac. Hier soir, les pompiers se montraient relativement optimistes sur son état, parlant a priori de blessures légères.

Du côté des gendarmes, on évoque le soleil couchant rasant comme explication possible, même si les contrôles relatifs aux stupéfiants et à l'alcool ont été effectués. La RN 141 a été totalement bloquée sur cette portion de Mainxe. Par chance, l'échangeur voisin a permis d'évacuer le flot de véhicules, même



Un spectaculaire retournement à Mainxe, sur la RN 141

si des ralentissements se sont formés en amont.

Saint-Laurent-de-Cognac : collision de quatre voitures.

Quatre voitures se sont percutées sur la RN 141, hier vers 15 h 40, à Saint-Laurent-de-Cognac. En premier lieu, un véhicule circulant dans

le sens Saintes-Cognac aurait calé au lieu-dit Puymarteau. L'automobiliste qui arrivait lui a alors laissé le temps de redémarrer. Mais cette deuxième voiture a été percutée par une troisième, venant de l'arrière. Au final, donc, quatre véhicules légers ont été impliqués dans cette collision en série. Aucun blessé n'est

à déplorer, les passagers et conducteurs étant simplement choqués. Seules quelques tôles ont été froissées.

Genté : il conduit avec 246 g et refuse la priorité.

Les gendarmes ont été appelés à 16 h 40 au carrefour des Six-Chemins, à Genté. Un homme déjà condamné pour conduite en état d'ivresse venait d'emboutir une voiture. Il avait 246 g d'alcool dans le sang et roulait sans permis ni assurance. Ce récidiviste sera convoqué devant le tribunal correctionnel prochainement.

Châteauneuf : il écrase sa voisine.

Peut-être est-ce là encore l'effet du soleil rasant ? Un conducteur de 68 ans affirme ne pas avoir vu sa voisine qui circulait à vélo à côté de lui, à Châteauneuf. À la suite de la collision, survenue au lieu-dit Richavent à 17 h 04, cette dame de 70 ans présente des égratignures aux genoux et une plaie à l'arcade sourcilière.

19 Ukrainiens en carafe à Taponnat. Ils rentraient du Portugal vers



Des dégâts matériels à Saint-Laurent-de-Cognac.

PHOTOS CÉLINE LEVAIN

leur pays d'origine quand hier, vers 15 heures, leurs minibus sont entrés en collision avec un autre véhicule, sur la RN 141, dans le sens Angoulême-Limoges. C'est un véhicule tractant un van qui est d'abord parti en tête à queue pour une raison inconnue. Une deuxième voiture a réussi à l'éviter, pas les deux minibus ukrainiens qui se sont percutés. À bord, 19 voyageurs dont deux ont été légèrement blessés et transportés à l'hôpital de Girac. Les autres ont été pris en charge par la mairie de Taponnat où ils vont passer la nuit. S. C. et J.G.

Les écoles sécurisées avec du matériel de pointe

CHÂTEAUBERNARD Chacune est équipée de visiophones et d'alarmes de confinement

Aux services techniques, les plaques officielles d'identification des écoles viennent d'être livrées. Mais si les adjoints Karine Roy (jeunesse, vie scolaire et centres de loisirs), Philippe Ourtaau, (environnement et sécurité) et le directeur des services techniques Éric Lausberg sont réunis, c'est avant tout pour parler sécurité à l'école. Philippe Ourtaau donne le ton : «Après les attentats en 2015 et 2016, l'État nous a demandés de mettre en sécurité nos établissements scolaires. Mais ces directives sont arrivées sans date d'application. On en a fait une priorité.»

Chaque école est désormais équipée de visiophones pour un coût total de 25 000 euros mais aussi d'alarmes de confinement pour un montant de 5 000 euros. «Tout le monde a œuvré dans le même sens tant pour la communication que l'accessibilité, l'infrastructure, le scolaire, les services techniques, et les enseignants se sont fortement impliqués», se réjouit l'élu. Installés courant novembre-décembre, les visiophones ont nécessité la définition d'une entrée unique sécurisée dans chacune des quatre écoles. Les contrôles pourront s'effectuer du moniteur intérieur mais aussi à partir d'un



Karine Roy, Philippe Ourtaau et Éric Lausberg. PHOTO S. B.

smartphone dont sera équipé le personnel enseignant et périscolaire au mois de janvier.

Un troisième exercice

Cette dernière acquisition répond surtout à des craintes qu'ont fait remonter le personnel périscolaire, qui ne pouvait laisser les enfants seuls pour ouvrir une porte, fait remarquer Philippe Ourtaau avant d'ajouter : «Le nouvel équipement présente un autre avantage, on peut revenir en arrière et contrôler tous les mou-

vements de l'école.» Pour l'alarme de confinement, les élus ont été très attentifs aux dernières préconisations du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS). Les établissements scolaires, déjà soumis à deux exercices afin de faire face à des «accidents majeurs d'origine naturelle (tempête...), technologique (nuage toxique...), doivent depuis l'été effectuer un troisième exercice et ce avant les vacances de la Toussaint, exercice qui concerne les situations d'urgence particulières (intrusion de

personnes étrangères, attentats...). Demande alors a été faite à la municipalité de mettre en place un système d'alerte efficace.

Le choix à Châteaubernard s'est porté sur l'alarme de confinement, soit 16 boîtiers d'alerte d'une valeur chacune de 325 euros. Cette alarme, qui présente une sonorité bien distincte de l'alarme incendie, fonctionne en fréquences radios. «À l'école maternelle, le Wi-Fi n'est pas toléré, contrairement à dans l'école élémentaire, précise Karine Roy. Mais pour combien de temps encore ?»

Enfin, visiophones et alarmes de confinement répondent pleinement aux exigences d'accessibilité et viennent se greffer à une réflexion communale globale en cours engagée sur le sujet. «On est en train de finaliser l'aménagement de l'accès des bâtiments publics (Adap). Le document aurait dû être rendu le 29 septembre dernier. C'est un retard réfléchi pour éviter des investissements faramineux», explique Éric Lausberg. Survient alors une dernière question «On est une des seules communes peut-être de la Charente à avoir un tel système. Comment vont faire les petites ?», s'interroge Philippe Ourtaau.

Sandra Balian